

La paix de Dieu

« Je n'envahirai en aucune manière les églises. Je n'assaillirai pas les clercs et les moines. Je n'enlèverai ni bœuf, ni vache ni aucune bête de somme. Je n'arrêterai ni le paysan, ni la paysanne, ni les marchands ; je ne leur prendrai pas leur argent et ne les obligerai pas à se racheter... Je ne les fouetterai pas pour leur enlever leur subsistance. Je ne détruirai ni n'incendierai les maisons, je ne déracinerai ni ne vendangerai les vignes sous prétexte de guerre (...) »

« La Paix de Dieu » - Évêque de Beauvais - 1023

L'appui de l'Église aux chevaliers

À la même époque un prêtre, en bénissant les armes du nouveau chevalier, prononçait la prière suivante : « Bénissez, Seigneur, cette épée dont votre serviteur désire être ceint afin de pouvoir défendre et protéger les églises, les veuves, les orphelins et tous les serviteurs de Dieu contre la cruauté des païens. »

D'après Lavis - Histoire de France, Hachette